

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie  
outre-mer

**Décision n° 50668 du 14 novembre 2016 portant promotion  
de sous-officiers de réserve du commandement de la gendarmerie de la Guadeloupe**

NOR : INTJ1627016S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 50667 du 14 novembre 2016 (NOR : INTJ1627015S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie*

Les gendarmes de réserve dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1<sup>er</sup> décembre 2016:

<b>Bibian</b> Franck	NIGEND : 168 993
<b>Erceau</b> Christophe	NIGEND : 141 779
<b>Ribet</b> Pascal	NIGEND : 113 676
<b>Vasseur</b> Éric	NIGEND : 126 693

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 novembre 2016.

*Le général de division,  
commandant la gendarmerie outre-mer,*  
L. LUCAS